

AFFAIRE N° 12

OBJET : VOIRIE URBAINE PROGRAMME 1983

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous sou mets le programme 1983 de la Voirie Urbaine que la Commission des Travaux Publics a arrêté.

Comme suit la liste des opérations :

- Acquisition de terrains.....	1 500 000 F
- Régie et surfacage.....	3 000 000 F
- Enrobé à chaud.....	2 000 000 F
- Trottoirs Centre-Ville.....	400 000 F
- Rue Roland Garros (entre rues J.Olivier et Montreuil).....	800 000 F
- Rue Mgr de Beaumont (entre rues J.Dodu et J.Auber).....	500 000 F
- Rue de Paris (entre rues Pasteur et la Compagnie).....	800 000 F
	<u>9 000 000 F</u>

Le financement de ce programme sera assuré de la façon suivante :

- Subvention Fonds Routier.....	2 300 000 F
- Emprunt C.D.C.....	<u>6 700 000 F</u>
	9 000 000 F

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme ainsi que le mode de financement
- de m'autoriser à solliciter la subvention correspondante ainsi que les emprunts
- de m'autoriser à lancer les appels d'offres et en cas d'appel infructueux à traiter par marché négocié

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 6 septembre 1982